

Le secrétaire général

Direction des ressources humaines  
Bureau des recrutements  
Affaire suivie par Alexandre Guimiot  
☎ 01 72 60 55 55  
alexandre.guimiot@conseil-etat.fr  
Référence : SG/DRH/BR/MRSE INT 2023

Paris, le **30 SEP. 2022**

Le secrétaire général du Conseil d'Etat

à

Mesdames et Messieurs les maîtres  
des requêtes en service extraordinaire

**Objet :** Intégration de maîtres des requêtes en service extraordinaire en application des dispositions de l'article L. 133-12 du code de justice administrative au titre de l'année 2023.

En application des dispositions de l'article L. 133-12 du code de justice administrative en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les maîtres des requêtes en service extraordinaire ayant exercé leurs fonctions pendant une durée de quatre ans peuvent être nommés au grade de maître des requêtes sur proposition de la commission d'intégration mentionnée à l'article L. 133-12-3 du code de justice administrative. Deux postes sont offerts au titre de l'année 2023.

**Recevabilité des candidatures**

- avoir exercé durant quatre ans les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire au 31 décembre 2023 ;
- être âgé de trente ans et justifier de dix ans de services publics, tant civils que militaires (conformément aux dispositions du V de l'article 13 de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021).

**Critères de sélection**

- l'aptitude des candidats à exercer les fonctions consultatives et contentieuses et à participer à des délibérations collégiales au vu notamment de l'expérience résultant de la période d'activité au sein du Conseil d'Etat ;
- la compréhension des exigences déontologiques attachées à ces fonctions ;
- le sens de l'action publique ;
- et, le cas échéant, les autres lignes directrices guidant la commission d'intégration pour évaluer les candidats et qui seront rendues publiques en amont des auditions.

**Documents à fournir**

- une lettre de motivation ;
- un curriculum-vitae.

## Procédure et calendrier

Les candidatures sont à adresser exclusivement par courriel, jusqu'au **lundi 17 octobre 2022 inclus**, à l'adresse suivante : [bureau-recrutements@conseil-etat.fr](mailto:bureau-recrutements@conseil-etat.fr).

Chaque candidat sera auditionné par la commission d'intégration dont la composition sera prochainement publiée sur le site internet du Conseil d'Etat : « Intégration de maîtres des requêtes en service extraordinaire ». Conformément à l'article L. 133-12-4 du code de justice administrative, la commission arrête la liste des candidats retenus par ordre de mérite dans la limite du nombre fixé par le vice-président.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Catherine Bobo, secrétaire générale adjointe du Conseil d'Etat ([catherine.bobo@conseil-etat.fr](mailto:catherine.bobo@conseil-etat.fr)), et pour les aspects administratifs à Mme Cécile Roy-Fastré, cheffe du bureau des membres ([cecile.roy@conseil-etat.fr](mailto:cecile.roy@conseil-etat.fr)).

Toutes les informations utiles seront disponibles sur la page dédiée à ce recrutement.



Thierry-Xavier Girardot